



Cuve à fioul enterré pleine de gravats.

Par **Hesus**, le **25/01/2021** à **11:22**

Bonjour,

J'ai une cuve à fioul enterrée et comblée dans le jardin. Ca fait plus de 13 ans qu'elle a été vidée et comblé, mais ça n'a pas été fait par un professionnel, donc je n'ai pas de certificat à fournir.

Depuis j'ai appelé des professionnels, mais personne ne peut reprendre le travail car elle est combée et je dois prévoir la vente de la maison.

Quels sont les démarches possible dans ce genre de situation, sachant que je ne peux pas la faire neutraliser par un professionnel puisqu'ils n'interviennent pas quand la cuve est déjà comblée.

Merci d'avance.